



SAISON SPORTIVE 2024-2025

MERCI D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES

CHOIX DE LA DISCIPLINE

ACTIVITÉ

Intitulé :

Jour :

Horaires : de..... À.....

2^{EME} ACTIVITÉ

Intitulé :

Jour :

Horaires : de..... À.....

Attention : Lorsque l'horaire a été choisi pour une activité, il n'est plus possible de changer

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADHÉRENT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Âge :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. :

Mail :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RESPONSABLES LÉGAUX

RESPONSABLE 1

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. :

Mail :

RESPONSABLE 2

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. :

Mail :



**SAINT
-MAURICE**
Val-de-Marne

HÔTEL DE VILLE
55 RUE DU M^{AL} LECLERC
94410 SAINT-MAURICE
TÉL. : 01 45 18 82 10
FAX : 01 45 18 80 97
WWW.VILLE-SAINT-MAURICE.COM

J'autorise les services municipaux à photographier mon enfant :

OUI NON

J'autorise la Ville à prendre toutes les dispositions médicales et chirurgicales nécessaires en cas de maladie ou d'accident de mon enfant :

OUI NON

J'autorise mon enfant de plus de 11 ans à repartir seul :

OUI NON

NOM DES PERSONNES AUTORISÉES À VENIR CHERCHER MON ENFANT (AUTRE QUE LE RESPONSABLE LÉGAL)

Nom : Nom : Nom :

Prénom : Prénom : Prénom :

Tél. : Tél. : Tél. :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom :

Prénom :

Tél. :

Je soussigné,

Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur des activités sportives municipale.

Date : Signature :

COTISATION ANNUELLE

Toute activité sportive est facturée pour une saison complète.

Tarifs « Mauricien »

202 € pour une activité
303 € pour deux activités

Tarifs hors commune

239 € pour une activité
358,50 € pour deux activités

(Tarifs applicables aux activités à partir du 1^{er} septembre 2024 pour la saison 2024/2025)

L'ÉCOLE DES SPORTS COMPREND :

Éveil 3-5 ans
Multi 6-8 ans
Initiation Sportive 9-15 ans

JOURS FÉRIÉS ET VACANCES SCOLAIRES

Les activités n'auront pas lieu.

Durant les congés scolaires, des stages sportifs seront proposés aux enfants.

DOCUMENTS À FOURNIR

Seul les dossiers complets seront acceptés : aucun dossier incomplet ne sera traité.

Justificatif de domicile ;

La fiche d'inscription dûment complétée,
1 certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport ou une attestation à compléter, délivrée le jour de l'inscription
1 chèque du montant de la cotisation à l'ordre de la régie principale de recettes ou paiement par carte bleue ;

Une attestation d'assurance en responsabilité Civile (Garantie Inclue dans le contrat habitation qui couvre les dommages occasionnés aux Tiers) et/ou pour les enfants une attestation d'assurance scolaire et extrascolaire pour les dommages éventuels de l'enfants.

Conformément au Règlement UE du 27 avril 2016, l'adhérent est informé qu'il bénéficie d'un droit de vérification, de modification et de suppression de ses données personnelles et ceci auprès du DPO de la Ville.

Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle, par la présente fiche d'inscription, l'adhérent s'engage à respecter les mesures gouvernementales, sous peine de se voir refuser l'accès à la pratique sportive et sans possibilité de remboursement ou de report de la séance.



HÔTEL DE VILLE
55 RUE DU M^{AL} LECLERC
94410 SAINT-MAURICE
TÉL. : 01 45 18 82 10
FAX : 01 45 18 80 97
WWW.VILLE-SAINT-MAURICE.COM

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

En application de l'article A231-2 du code du sport, version en vigueur en date du 22 juin 2022, la présente décharge de responsabilité est conclue dans le cadre de la « Pratique des sports » en cas de non présentation d'un certificat médical.

ENGAGEMENTS DU SIGNATAIRE :

Je prends connaissance des dispositions ci-dessus, et ne présentant pas de certificat médical de « non contre-indication à la pratique du sports » datant de moins d'un an ou la photocopie d'une licence sportive en cours de validité, « je m'engage sous ma propre responsabilité, à participer à des activités sportives » et atteste ne présenter aucune contre-indication à la pratique du sport, renonçant par là-même à tout recours envers la ville de Saint-Maurice.

JE CERTIFIE QUE :

1. Je suis en bonne condition physique et que je ne souffre d'aucune blessure, maladie ou handicap, que je n'ai jamais eu de problèmes cardiaques ou respiratoires décelés à ce jour.
2. Aucun médecin, infirmier, entraîneur, ne m'a déconseillé la pratique de ce sport.
3. Je m'engage à prendre une assurance responsabilité civile, si ce n'est pas déjà le cas.

Je déclare dégager de toutes responsabilités en cas d'accident de quelque nature que ce soit ou de dommages sans aucune exception ni réserve de la ville de Saint-Maurice « ainsi que toutes les personnes oeuvrant à son l'organisation et ce, durant toute la durée du 9 septembre 2024 au 28 juin 2025.

Je consens à assumer tous les risques connus et inconnus, et toutes les conséquences afférentes ou liées au fait que je participe à la pratique d'un sport.

J'ai lu le présent document et je comprends qu'en y opposant ma signature je renonce à des droits importants. C'est donc en toute connaissance de cause que je signe le présent document. Je signe le présent document volontairement et sans contrainte.

Nom, prénom de l'adhérent :

Fait àle2024

Signature de l'adhérent
(Précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé ») :